

Niveau d'étude donnant la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur français

a) Higher School Certificate (HSC)

	Advanced Level	Subsidiary
<i>General Paper</i>	<i>3 avec Crédit A*, A, B ou C</i>	<i>1</i>
	<i>2 avec Crédit A ou B</i>	<i>1</i>

b) General Certificate of Education (GCE)

Advanced Level
<i>3 avec Crédit A ou B</i>
<i>4 ou 3 différents, avec Crédit A ou B cumulés en deux ou plusieurs années</i>

Dans tous les cas, il est souhaitable que les matières passées au HSC ou GCE correspondent à la filière d'enseignement supérieur demandée (lettres et langues, sciences et techniques, économie, gestion ...)

L'inscription est de la compétence exclusive
de l'établissement d'enseignement supérieur français.